



Bordeaux, le 6 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : point de situation en Nouvelle-Aquitaine à la veille de la rentrée scolaire

A la veille de la rentrée scolaire pour la zone A, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, **Anne BISAGNI-FAURE**, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités et **Michel LAFORCADE**, directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, ont réuni ce matin les médias pour faire un point sur le coronavirus et les mesures mises en œuvre dans la région.

En Nouvelle-Aquitaine, **10 cas ont été confirmés depuis février (+1 cas confirmé en Dordogne à 16h)**. Les malades ont été pris en charge et leur état de santé ne présente pas d'inquiétude.

L'action de l'État repose sur trois axes essentiels : ralentir l'épidémie et prendre en charge les plus vulnérables, s'organiser pour affronter la crise et s'adapter pour que le pays continue à vivre.

Chacun doit se protéger avec des **gestes simples** : se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, utiliser des mouchoirs à usages uniques et porter un masque quand on est malade. Au premier symptôme ou doute, il convient d'appeler le **centre 15**.

Des mesures ont été prises pour empêcher les mises en contact entre populations affectées et populations indemnes avec notamment l'**interdiction des rassemblements de 5000 personnes** simultanées en espace clos (arrêté ministériel du 4 mars 2020 du ministre des solidarités et de la santé).

L'hôpital s'est préparé à faire face à une évolution de l'épidémie avec 3 CHU mobilisés en première ligne (Bordeaux, Poitiers et Limoges), 14 centres hospitaliers en seconde ligne et une augmentation 10 % des capacités d'accueil dans tous les autres hôpitaux.

La préfète de zone a demandé à chaque service de l'État de réunir son **CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)** et de mettre à jour son **plan de continuité d'activités**.

Les **services académiques** sont prêts. La rentrée scolaire aura bien lieu lundi partout en Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, près d'un million d'élèves et 90 000 personnels feront leur rentrée ce lundi 9 mars dans la région académique (académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers en zone A). Ils s'ajoutent aux 200 000 étudiants qui sont actuellement en cours en Nouvelle-Aquitaine.

Les enfants revenant des zones à risque et qui ne présentent pas de symptômes peuvent aller à la crèche, à l'école, au collège, au lycée ou dans tout accueil collectif type association sportive. Leur température doit toutefois être contrôlée 2 fois par jour et l'apparition des symptômes doit être surveillée. Si des symptômes apparaissent, il faut contacter le 15 sans délai. Dans le cas où un élève, un personnel d'école ou d'un établissement scolaire serait touché par le Coronavirus (COVID-19), les services académiques seront automatiquement prévenus par l'établissement ou l'école pour que toutes les mesures pour la protection de la santé des élèves et du personnel soient prises, en collaboration avec l'ARS.

Les voyages scolaires en provenance ou vers les zones où circule le virus restent suspendus.

A ce jour, aucune fermeture d'établissements scolaires de Nouvelle-Aquitaine n'est indiquée dans le contexte actuel de l'épidémie mais selon l'évolution du contexte, en cas de décision de fermeture temporaire d'un établissement scolaire, un service de continuité pédagogique sera assuré par l'établissement avec l'appui des services académiques.

En cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermetures d'écoles, collèges et lycées, les élèves pourront avoir accès aux supports de cours grâce aux réseaux existants (messagerie, Pronote...) et plusieurs dispositifs du CNED pourront être rapidement activés tels que *Ma classe à la Maison* ou le système de classes virtuelles.

L'ensemble des établissements et des écoles a été informé de la conduite à tenir et veilleront à faire respecter les gestes barrières permettant de freiner la propagation du virus.

A noter également que les **élections municipales** sont maintenues. L'État fournira gratuitement du gel hydroalcoolique pour les bureaux de vote.

Deux réunions se tiennent cette après-midi à la préfecture, l'une à 15h avec les élus locaux et l'autre à 17h avec les acteurs économiques afin de les accompagner, de coordonner les actions et d'assurer une continuité de l'activité des entreprises.